

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 10
Membres absents : 3
Procurations : 0

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 MAI 2025

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 14 mai 2025 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL, Maire. Madame La Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 10 avril 2025. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Madame la Maire propose de passer au vote du secrétaire de séance.

Membres présents : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - MM. Gérard MICHEL - Philippe PIERRON - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN - Marie-Françoise CHIROL - MM. Yannis BLAISE

Absents excusés : Mylène FAUL, Damien GUENAIRE

Absents : SCHERRER Frédéric

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Audrey FROEHLICH

Type de scrutin : ordinaire

Délibération n°2025D2205-03

Objet : Constitution de dossier de subventions : Sécurisation du village

Madame La Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de sécurisation du village.

Le projet de poursuite de la sécurisation consiste à sécuriser les routes communales et certaines entrées du village.

Le montant de l'opération inscrite au budget 2025 s'élève à 2464€ HT soit 2957 € TTC.

Cet investissement est subventionnable à hauteur de 30 % avec AMISSUR

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame La Maire à mener les actions de constitution du dossier de subvention et à signer tout document correspondant auprès des partenaires sollicités : Conseil départemental AMISSUR.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 23 mai 2025

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

Le secrétaire de séance,
Audrey FROEHLICH

Affichée et publiée le

Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le
ID : 057-215705054-20250523-2025D220503-DE